

---

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la motion faite lundi, le 20 mars courant, et proposant qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour le remercier de son gracieux discours à l'ouverture de la présente session.

Et la question étant posée,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Sur motion de M. Guillet, secondé par M. Wilson,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la Chambre s'ajourne à demain.